

Commune de RUEIL LA GADELIERE

COMPTE RENDU Réunion du Conseil Municipal Du 17 octobre 2019 à 19h

Le Conseil Municipal s'est réuni le 17 juin 2019 à la mairie à 19h sous la présidence de Madame POULET, Maire.

Présents : Mme POULET Françoise, Maire, Mmes : CARMOIN Stéphanie, GUILLEMAND Noëlle, HAAS Agnès, HOUVET Patricia, LEBORGNE Annie, LESNIAK Charlotte, Mrs GODEFROY Jean-Louis, ROLLAND Eric, SAUGERON Ulrich.

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : GONDARD Joëlle à LEBORGNE Annie.

Excusés : Didier MONNIER, Eric MAHAUT

Absent : Nelly DESBOIS

Afférents au Conseil municipal : 14

Présents : 10

Date de la convocation : 04/06/2019

A été nommé secrétaire : M. ROLLAND Eric

Approbation du PV du 13 juin 2019

Après lecture du procès verbal de la séance précédente, le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

Renouvellement du contrat SEGILOG

Le Contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de service doit être renouvelé tous les trois ans et payable tous les ans : 1894,50€ /an pour l'utilisation des logiciels et 210,50€ /an pour la formation et la maintenance.

Après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal émettent un avis favorable.

Vote : à l'unanimité

Renouvellement de la convention avec la fourrière départementale

Mme le Maire rappelle qu'il est obligatoire d'adhérer à une fourrière. Le coût est de 0,95€/habitant (même prix que l'an dernier).

En cas de chiens errants, appeler le 06 48 85 68 88.

Après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal émettent un avis favorable.

Vote : à l'unanimité

FSL (fonds de solidarité au logement)

Le Conseil départemental sollicite la commune pour le FSL.

Madame le Maire précise que nos nouveaux locataires bénéficient du FSL qui nous verse la caution.

Madame le Maire propose de verser 100 €.

Après avoir délibéré, les membres du Conseil émettent un avis favorable.

Vote : à l'unanimité.

FAJ (fonds d'aide aux jeunes)

Le Conseil départemental sollicite la commune pour le FAJ

Madame le Maire propose de verser 100 €.

Après avoir délibéré, les membres du Conseil émettent un avis favorable .

Vote : à l'unanimité.

Travaux d'éclairage public : renouvellement des lanternes obsolètes

Ces travaux prévoient, en effet, le remplacement des installations énergivores existantes par des installations équipées de lampes à basse consommation.

Ces travaux seront réalisés par ENERGIE Eure et Loir et donneront lieu au financement suivant :

Coût estimatif des travaux : 22 000€ - prises en charge par ENERGIE Eure et Loir 40% soit 8 800 €.

Après avoir délibéré, les membres du Conseil émettent un avis favorable.

Vote : à l'unanimité.

Arrivée M.MAHAUT

Dissolution du SISR

Conséquences de la dissolution du Syndicat intercommunal du secteur de Senonches, la Ferté Vidame et ses environs : restitution de la compétence « drainage » aux communes membres. L'actif sera réparti selon le nombre d'habitants des communes.

Après avoir délibéré, les membres du Conseil émettent un avis favorable.

Vote : à l'unanimité

Admission en non valeur

Il s'agit de frais d'enterrement de 2013 non payés soit 204€.

Après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal émettent un avis favorable.

Vote : à l'unanimité

Convention de mise à disposition partielle du service planification urbaine et de l'Agglo de Dreux

Le Comité Technique du CDG a donné un avis favorable à l'assistance du centre de ressources de l'Agglo de Dreux concernant l'élaboration du PLU.

Après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal émettent un avis favorable.

Vote : à l'unanimité

Remboursement des frais de nettoyage et de drainage de la fosse septique de Quick and Collecte

Nous avons reçu la facture des Vidanges Réunies d'un montant de 1410€.

Mme le Maire consulte les conseillers pour décider de la refacturation à notre locataire :

Après avoir délibéré, 4 membres du Conseil votent pour refacturer 50% et 8 votent pour la totalité.

Vote : à 100% à la majorité.

Fixation du coût scolaire à facturer aux hors communes

547€ /enfant/pour l'année scolaire 2018/2019.

3 enfants de Montigny et 1 enfant de Beauche.

Après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal émettent un avis favorable.

Vote : à l'unanimité

Informations et questions diverses

- Madame le Maire revient sur le statut de l' élu : les conseillers sont tenus à certaine discrétion et retenue. Il est très désagréable que des propos tenus en conseil soient rapportés dès le lendemain.
- Personnel de mairie : nous sommes confrontés, cette année, à plusieurs arrêts de travail qui posent de gros problèmes d'organisation : la secrétaire de mairie est en arrêt maternité jusqu'à fin décembre – l'ATSEM a du s'absenter plusieurs fois pour des raisons de santé – la cantinière sera

absente 1 mois à partir du 25 novembre. Il est de plus en plus difficile de trouver des remplaçants.

- Exposition DE VLAMINCK au musée de Dreux :
 - Du 12 AVRIL au 20 décembre au musée d'Art et d'Histoire
 - Du 30 mai au 5 juillet à la Chapelle de l'Hôtel Dieu.
- Les travaux de voirie à la Friche des Bois vont commencer. Nous sommes en retard sur le planning du fait des travaux du SIADEP.
- Madame le Maire demande aux conseillers de faire remonter toutes les informations sur les lampadaires défectueux.

Fin du conseil à 20H50